



## CRITERES A RESPECTER ECO-LABEL iRE/Uf

### LES PRODUITS ECO-LABEL SONT CERTIFIES SELON LES CRITERES SUIVANTS :

<b>Critères de base pour les matières premières :</b>	Matières de qualités supérieures et sans résidus pouvant être considérés comme des contaminants non désirés.	<b>Tensio-actifs :</b> Conformes à la directive de la CEE sur la biodégradabilité des agents tensioactifs (Exemple : interdiction des Nonylphénol)
<b>Chlore et dérivés halogénés :</b>	Chlore interdit. Sans Eau de Javel, Triclosan, Symclosène et sans tensio-actif halogéné (fluoré, bromé et iodé)	<b>Ammoniums quaternaires :</b> Pas autorisés
<b>Pesticides-Phytosanitaires :</b> Pas autorisés	<b>Perturbateurs endocriniens :</b>	Interdit (pas de HAP type Benzopyrène, pas de PCB)
<b>Phénols :</b> Pas de Bisphénol, Parabènes et halogéno-phénols.	<b>Phtalates :</b> Pas autorisés	
<b>Phosphates ajoutés :</b>	Interdits dans toutes les lessives textiles et les détergents pour lave-vaisselle. Sels de phosphate et autres composés contenant du phosphore restreint aux produits pour lesquels aucun substitut n'existe (max 0.5% en masse)	<b>Séquestrants :</b> Pas de EDTA, PTDA ni de NTA
<b>Enzymes / Micro-organismes :</b> Pas d'ajouts	<b>Azurant optique :</b> Pas autorisés	
<b>Solvants :</b> Sans solvants CMR, halogénés (Chlorure, Trichlo, ...) ou aromatiques (Xylène, Benzène, Toluène)	<b>Conservateurs :</b>	Sans Formaldéhyde ni Thiazolinone (MIT ou CMIT)
<b>Nanoparticules :</b> Interdit (TiO2, E171, oxyde de fer, ...)	<b>Anticorrosion :</b>	Pas de Benzotriazole, ni de Borax
<b>Composants sensibles :</b>	Sans Glutaraldéhyde, ni substances SVHC selon annexe XIV de REACH (Methylpyrrolidone (NMP), Ethylpyrrolidone (NEP)), ni composés persistants (PBT, vPvB)	<b>Biodégradabilité :</b> Garantie d'une biodégradabilité intrinsèque du produit fini supérieure à 95% en 28 jours (test OCDE 302B pour la biodégradabilité intrinsèque)
<b>Colorants :</b>	Colorants alimentaires si conformité avec le produit, autrement colorants acceptés en contact alimentaire	<b>Parfums :</b> Respect du code de l'IFRA. Sans nitromusc ni musc polycyclique. Concentration max de 0.5% en masse du produit final.
<b>Efficacité – pertinence :</b>	Efficacité testée en interne par le laboratoire et validé en externe par des clients référence.	<b>Emballages :</b> Emballages recyclables, sans plastiques halogénés ni métaux lourds et conformes aux directives REACH, SVHC, RoHS et 94/62/EC Article11.
<b>Risques utilisateurs (phrases de risques interdites) :</b>	Sans composés avec les phrases : EUH029, EUH031, EUH032 (au contact d'un acide ou de l'eau, dégagent des gaz toxiques) // H300, H301, H304, H310, H311, H330, H331, H370, H371, H372, H373 (toxiques, mortels ou risque d'effets graves pour les organes) // H317, H334 (sensibilisants) dans le produit final à plus de 0.1% en masse // H340, H341 (mutagènes) // H350, H351 (cancérogènes) // H360, H361, H362 (toxiques pour la reproduction) // EUH070 (toxique par contact oculaire) // EUH059, H420 (dangereux pour la couche d'ozone) // Sans étiquetage « Danger sur le milieu aquatique »	<b>Tests sur les animaux :</b> Pas autorisés